

DEPARTEMENT

Séance du 23 avril 2010

DORDOGNE

L'an deux mille dix, et le vingt trois avril à dix huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes du Sarladais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sarlat-La Canéda, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de : M. Jean-Jacques de Peretti.

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|----------------------|----------|-------------------------------------|
| Afférents Au Conseil | Présents | qui ont pris part à la délibération |
| 28 | 20 | 23 |

Présents :

Vice-présidents : Mrs Gérard Laborderie, Jean-Pierre Doursat, Michel Duclos, Didier Délibie, Mme Marie Louise Margat, Mr Patrick Aldrin.

Conseillers délégués membres du Bureau : Mmes Jeannine Nicolas, Christiane Lannuzel, Mr Philippe Melot, Mme Nicole Le Goff.

Conseillers communautaires : Mmes Jeanne Rouanne, Annick Le Goff, Lydie Lacombe, Mrs Francis Lasfargue, Etienne Cloup, Daniel Veyret, Yves Délibie, Serge Chapoulie, Jean-François Martinet.

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 08 avril 2010 |

Excusés : Mmes Marie-Pierre Delattaignant, Marie-Pierre Valette, Mrs Pierre Martial, Philippe Chatillon, Pascal Bureau.

| Date d'affichage |
|------------------|
| |

Procurations : Mr Daniel Figeac à Mme Christiane Lannuzel, Mr Soufiane Rouissi à Mr Patrick Aldrin, Mme Dominique Boussat à Mr Jean-Jacques de Peretti.

Formant la majorité des membres en exercice.
Secrétaire de séance : Mr Michel Duclos.

| Objet de la Délibération |
|--------------------------|
| |

**VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIONS DE L'AGENDA 21 :
DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUPRES DU MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT POUR L'OBTENTION DU LABEL « A21 LOCAL »**

Délibération n° 01

Monsieur le président rappelle au Conseil Communautaire les délibérations du 4 juillet 2008 et du 12 décembre 2008 attestant de l'engagement de la communauté de communes dans une démarche de développement durable.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

A cet effet, il propose de valider l'ensemble du programme d'actions de l'Agenda 21 établi dans une large concertation avec les élus, les agents de la collectivité et la population.

Et publication ou notification

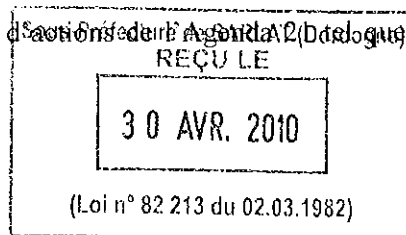
Ce programme sera déposé au ministère de l'environnement et du développement durable pour obtenir des financements et une labellisation officielle « Agenda 21 local ».

 le

Vu l'avis du bureau communautaire du 9 avril 2010,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

➤ **DECIDE** d'adopter le programme d'actions de l'Agenda 21 (Dialogue) défini ci-dessous :



1. EN TERRITOIRE D'EXCEPTION, AU RYTHME DES SAISONS

1.1 PRESERVER UN PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL REMARQUABLE

| | | |
|---|---|--|
| Poursuivre la préservation, l'entretien et la valorisation du patrimoine bâti public et privé | 1 | Identification et restauration du patrimoine bâti de caractère |
| | 2 | Rénovation urbaine |
| Inventorier, protéger et valoriser le patrimoine naturel et paysager | 3 | Mise en place de plan de gestion des cours d'eau |
| | 4 | Inventaire des espaces naturels remarquables |
| | 5 | Plan de gestion des forêts communales |
| Sensibiliser les usagers à la connaissance et au respect des espaces naturels | 6 | Création de jardins potagers et/ou floraux dans les écoles primaires |
| | 7 | Créer et Valoriser les sentiers Faune et Flore |

1.2 CONSTRUIRE UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE SUR CES RICHESSES

| | | |
|--|----|--|
| Poursuivre la diversification de l'offre touristique afin de maîtriser le phénomène de saisonnalité et la concentration des visiteurs sur Sarlat | 8 | Créer des événements hors saison et diffuser l'offre sur le territoire communautaire |
| | 9 | Comptoir de promotion à l'Office de Tourisme des activités de pleine nature |
| | 10 | PDIPR |
| Accompagner les professionnels du tourisme | 11 | Assainissement des campings |
| Prévoir des équipements structurants pour développer une offre touristique complémentaire et élargir la haute saison | 12 | Développer l'accueil et l'animation des classes vertes tout au long de l'année |
| Améliorer la prise en compte du handicap | 13 | Labellisation de l'Office du tourisme "Tourisme Handicap" |

1.3 MAÎTRISER LES IMPACTS DE LA SAISONNALITÉ

| | | |
|---|----|---|
| Mettre en place une politique de Tourisme Durable | 14 | Mise à disposition de bus à destination de Sarlat dans les communes rurales pour les usagers des campings |
| | 15 | Sensibilisation des acteurs du tourisme aux écolabels (meublés, chambres d'hôtes) |
| Organiser, accompagner, fidéliser et former l'emploi saisonnier | 16 | Animer l'espace emploi-saisonnier |
| Adapter le logement des saisonniers à l'étirement de la saison | 17 | Mise à disposition de logements pour les saisonniers |
| Mieux gérer les campings cars | 18 | Inciter les campings cars à stationner dans les campings et les emplacements réservés |

2. EN CENDRE DE LA VIE, QUALITÉ À PRÉSERVER

2.1 INVENTER UN URBANISME DURABLE EN MILIEU RURAL

| | | |
|--|----|--|
| Mettre en place un aménagement équilibré et durable | | |
| Coordonner les documents d'urbanisme et faire monter leur niveau d'exigence | 19 | Elaboration d'un S.C.O.T.intégrant une A.E.U. |
| Mettre en place des bâtiments de qualité environnementale | | |
| Encourager la mise aux normes des logements existants et des bâtiments publics en conciliant qualité | 20 | Réalisation de l'audit énergétique des bâtiments communaux en vue de mettre en place un programme de travaux |

| | | |
|--|----|--|
| environnementale et mise en valeur du patrimoine bâti | 21 | Travaux de réhabilitation thermique sur un logement social |
| Favoriser les constructions de qualité environnementale tant pour les équipements publics que pour les logements privés, y compris pour les réhabilitations en insistant notamment sur les performances énergétiques | 22 | Intégration des critères environnementaux dans les projets d'équipements de la collectivité |
| | 23 | Mise en place du cahier des recommandations architecturales et paysagères |
| | 24 | Organisation du salon de la construction écologique |
| 2 2 DEVELOPPER DE NOUVEAUX MODES DE DEPLACEMENTS | | |
| - Favoriser la proximité des services et des commerces pour limiter les déplacements vers les grandes enseignes commerciales extérieures - Améliorer l'accessibilité au centre pour les touristes et piétons - Continuer à limiter la place de l'automobile dans le centre ville | 25 | Favoriser l'accès piéton aux commerces de proximité |
| | 26 | Plan de déplacement |
| | 27 | Développer les offres alternatives (covoiturage; location de voitures électriques, ...) |
| | 28 | Mise en place du "permis piéton" puis du "bus piéton" |
| | 29 | Revitaliser les bourgs |
| Faciliter les transports en commun et l'inter modalité des transports | 30 | Participer au Schéma Régional Infrastructures et Transports |
| | 31 | Développer l'autorail espérance vers St Emilion |
| | 32 | Défendre les arrêts des lignes SNCF (Paris-Toulouse / Bergerac-Bordeaux) |
| Développer le haut débit afin de développer le télé-travail | 33 | Développement du haut débit et du très haut débit |
| 2 3 MAITRISER LES RISQUES ET NUISANCES | | |
| Affiner l'étude de la qualité de l'air en période estivale | 34 | Mesure et suivi de la qualité de l'air |
| 3 1 ADAPTER LE TERRITOIRE AUX EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES | | |
| Prévoir des activités pour attirer des populations jeunes | 35 | Scènes ouvertes pour les 15/25 ans et plus |
| Créer un projet culturel partagé et renforcer la mixité des publics | 36 | Festival des arts en folie intergénérationnel sur le territoire communautaire en cohérence |
| | 37 | Création d'une médiathèque |
| | 38 | Bibliothèque à domicile pour les personnes âgées |
| | 39 | Dépôts et prêt de livres |
| | 40 | Activités autour du livre |
| | 41 | Mettre en valeur les résidences d'artistes sur le territoire communautaire |
| | 42 | Création d'une semaine pour le cinéma de plein air axé sur le thème du développement durable Diffusion dans les cités HLM |
| Anticiper les besoins en équipements et adapter les services | 43 | Hébergement d'urgence hivernal et hébergement saisonnier |
| | 44 | Restauration collective |
| | 45 | Ticket taxi |
| | 46 | Portage repas à domicile |
| | 47 | Création d'une piscine couverte |

3 2 RENFORCER LES ACTIVITES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

| | | |
|--|----|---|
| Requalifier les zones d'activités et créer des zones d'activités de qualité environnementale | 48 | Création d'une zone d'activité de qualité environnementale (B.120) |
| Développer des outils d'aide à la création et au développement d'entreprises | 49 | Soutien à l'association Périgord Initiative et à la Maison de l'Emploi du Périgord Noir |
| Inciter les entreprises à être vertueuses | 50 | Formation et création d'un réseau d' "ECO-ARTISAN®" sur le territoire |
| | 51 | Création d'une Plateforme des métiers du bâtiment |
| | 52 | Mise en place d'une Charte tripartite sur l'ANC |
| | 53 | Travailler en concertation avec les entreprises pour les aider à mettre en place une démarche de développement durable en interne |
| | 54 | Faire adopter la charte chantier propre aux entreprises dans la réalisation des travaux |
| Développer l'agriculture durable | 55 | Développer l'agriculture durable et les circuits courts |
| | 56 | Alimenter les cantines par des produits de qualité issus des circuits courts |
| | 57 | Sensibilisation aux journées "portes ouvertes à la ferme" organisées par la Chambre d'Agriculture |

3 3 FORTIFIER LE « VIVRE ENSEMBLE EN SARLADAIS »

| | | |
|--|----|--|
| Affiner le repérage des besoins sociaux Diffuser l'offre sociale de Sarlat sur tout le territoire, Formaliser et structurer des réseaux d'acteurs | 58 | Création d'un CIAS avec une démarche qualité |
| Faire émerger des projets répondant aux besoins sociaux et renforçant la citoyenneté | 59 | Création d'une épicerie sociale |
| | 60 | Mise à disposition de parcelles de jardin pour les personnes en HLM |
| Développer l'accessibilité des lieux publics des personnes à mobilité réduite | 61 | Commission accessibilité étendue au territoire de la Communauté de communes |
| Développer l'accès à l'éducation et à la formation aux personnes handicapées | 62 | Travail sur l'accueil, la socialisation et la scolarisation des enfants en situation de handicap |
| | 63 | Formation et accès au monde du travail |
| Développer les liens intergénérationnels | 64 | Semaine bleue |
| Poursuivre l'animation du schéma gérontologique | 65 | Mise en place d'ateliers adaptés aux personnes âgées (informatique, théâtre) |
| Structurer, consolider l'offre des associations au regard des besoins de la population, Inciter les associations culturelles et sportives à intégrer le Développement Durable | 66 | Mise en place d'un guide pour la famille |
| | 67 | Faire évoluer la journée des associations en forum axé sur la formation des professionnels aux démarches environnementales |
| Développer les actions de prévention | 68 | Prévention personnes âgées Prévention de la chute, atelier mémoire |
| | 69 | Prise en charge partenariale des violences faites aux femmes |
| | 70 | Accompagnement à la parentalité |

4. UNE EXEMPLARITE A RENFORCER

4 1 RENFORCER LES POLITIQUES DE PRESERVATION DES RESSOURCES

| | | |
|--|----|---|
| Faire des communes et de la CCS une collectivité exemplaire pour les habitants | 71 | Mise en place d'une politique d'achat éco-responsable |
| | 72 | Développer l'éco-communication et les éco-manifestations |
| Mettre en place une politique énergétique et climatique globale | 73 | Mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial |
| | 74 | Plan lumière sur l'éclairage public |
| Maîtriser les consommations en eau publiques | 75 | Suivi des consommations et installation de matériel hydro économe sur les bâtiments |
| | 76 | Récupération d'eaux pluviales |
| Améliorer les pratiques de consommation et de jardinage | 77 | Gestion raisonnée et intégrée des espaces verts |
| | 78 | Journée portes ouvertes du service espaces verts |

4 2 PREVENIR LES REJETS

| | | |
|--|----|---|
| Anticiper et poursuivre les besoins en termes d'assainissement | 79 | Politique d'assainissement non collectif |
| Sensibiliser les restaurateurs, les particuliers et les agents à la gestion des huiles alimentaires usagées, du verre et des cartons | 80 | Optimiser la collecte et la valorisation des HAU du verre et des cartons pour la collectivité |
| | 81 | Optimiser la collecte et la valorisation du Verre |
| | 82 | Optimiser la collecte et la valorisation des Cartons |
| Renforcer la communication et la sensibilisation sur le tri et la prévention des déchets | 83 | Sensibilisation du grand public au tri sélectif |
| | 84 | Sensibilisation des écoles au tri sélectif |
| | 85 | Réduction de la consommation de papier dans les bâtiments communaux |
| | 86 | Développer le tri sélectif au sein des bâtiments communaux |
| | 87 | Communication sur les performances du tri via le site internet |
| | 88 | Augmenter le nombre de composteurs individuels, et développer les composteurs urbains |
| | 89 | Renforcer la cohérence du positionnement des points d'apports volontaires |

4 3 RENOUVELER LA GOUVERNANCE

| | | |
|--|----|--|
| Mobiliser les partenaires sur l'Agenda 21 Faire des habitants les acteurs du projet | 90 | Communiquer sur l'Agenda 21 et le Développement Durable |
| Pérenniser et formaliser les modes de concertation | 91 | Mise en place d'outils de concertation de la population |
| Structurer des partenariats sur l'éducation à l'environnement | 92 | Mettre en place une politique d'éducation à l'environnement |
| | 93 | Expliquer l'Agenda 21 aux enfants des écoles (via création d'une BD) |
| Mettre en œuvre des actions de coopération internationale | 94 | Projet "Patrimoine humain commun" |

- **SOLLICITE** du ministère de l'environnement et du développement durable la labellisation « Agenda 21 local ».
- **AUTORISE** Monsieur le président à engager toutes les actions et procédures nécessaires pour la mise en œuvre des actions, et pour la demande de reconnaissance auprès du ministère et à signer tous les documents si rapportant,
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Pour ampliation,
Certifié conforme à l'original
Le Vice Président délégué
Patrick Aldrin

